cerfa

N° 12506*03

Formulaire obligatoire CODE DE L'ENERGIE articles D342-18 à 21

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Installation de consommation à usage domestique

Cadre réservé au CONSUEL

Formulaire émis le : 30/03/2017
A envoyer au CONSUEL avant le : 30/03/2018
N° Client : 1134887 N° AC : 60117000129486
N° SIRET : 50163077600018 Fact. : SE17FW023952 ★

VISA DU CONSUEL

(Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Electricité) organisme agréé par le Ministère de l'Industrie

Attestation "Jaune"

Visé par CONSUEL le 14/04/2017

(obligatoire pour la mise en service de l'installation)

ADRESSE DES CORRESPONDANCES

Si incomplète ou différente de celle indiquée dans le cadre "INSTALLATEUR" ci-contre

Nom du contact : MEN HELEC
Adresse : 28 RUE BARNAVE

CP : 38400 Ville : SAINT MARTIN D HERES

Tél. portable :

Mail : menhelec@orange.fr

INSTALLATEUR

MEN HELEC
28 RUE BARNAVE
38400 SAINT MARTIN D HERES

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) * : ☒ NON ☐ OUI

➲ Si oui : Référence du point de livraison fournie par le G.R.D. :

Nom du propriétaire de l'installation * : SCCV MONTBONNOT MESANGES

Nom de l'opération ou du programme : LA MESANGERAIE

Bât. Collectif * : ☐ NON ☒ OUI ➲ Si oui : Immeuble : 2 Cage : Etage : 2 Porte : 20

Adresse * N° : 90 / Lot : Rue : rue stendhal
Indiquez le n° de lot s'il s'agit de plusieurs maisons individuelles disposant de la même adresse po

Complément :

Code postal : 38330 Commune : MONTBONNOT SAINT MARTIN

Latitude : 45,227704 Longitude : 5,803462

TYPE DE CONSTRUCTION À USAGE DOMESTIQUE

Type * : ☐ MAISON ☒ APPARTEMENT ➲ Si maison ou appartement, indiquez le nombre de pièces principales : 4

☐ FOYER-LOGEMENT ☐ DEPENDANCE ☐ PISCINE ☐ IRVE (1A) ☐ BORNE (1B) ☐ AUTRE :

Opération collective * : ☐ NON ☒ OUI ➲ Si oui : nombre total de logements objets de travaux électriques : 12

TRAVAUX

Travaux * : ☒ Installation neuve ☐ Rénovation totale ☐ Mise en sécurité ☐ Rénovation partielle ❶ :

Puissance limitée (2) * : ☒ OUI ☐ NON ➲ Si non : Fournir le dossier SC 143 (3)

Autres intervenants en électricité sur installation de consommation (5) * : ☒ NON ☐ OUI

➲ Si oui : Indiquer nom et coordonnées :

Si rénovation partielle, indiquer le nombre de circuits (4) * :

	neufs	existants
1,5 mm²		
2,5 mm²		
autres		

L'installateur soussigné (6) atteste que l'installation électrique de consommation, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties rénovées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non rénovées.

Le signataire reconnait avoir pris connaissance et accepter le réglement d'intervention du CONSUEL (3)

Date * : 30 / 03 / 2017

Signature * :

Signée électroniquement par MEN HELEC (1134887)

*** : Données obligatoires ou cocher obligatoirement une case.**

(1a) : Infrastructure de Recharge des Véhicules Electriques - (1b) : Borne pour caravane, ou bateau.
(2) : Puissance inférieure ou égale à 36 kVA au point de livraison (≤ 90 A monophasé ou ≤ 60 A triphasé).
(3) : Téléchargeable à partir de www.consuel.com ou envoi sur demande.
(4) : Circuits neufs (norme NF C15-100) / Circuits existants mis en sécurité
(5) : Concerne les installations électriques fixes (canalisation électrique fixe ou dispositif de protection contre les surintensités ou contre les contacts indirects).
(6) : Tel que désigné dans le cadre "Installateur".

Zone réservée au CONSUEL
Ne rien inscrire dans ce cadre

60117000129486

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez sur les informations vous concernant d'un droit d'accès, de rectification ainsi qu'un droit d'opposition. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par courrier à l'adresse figurant sur votre facture. L'établissement d'une attestation faisant état de faits matériels inexacts est passible des sanctions édictées par l'article 441-7 du code pénal.

C002016107595
201600110952

MODÈLE 2

A conserver par le destinataire

USAGER ou PROPRIÉTAIRE

PG

Q2016097994

EMPLACEMENT LIBRE (2)

Log 80

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ INSTALLATION INTÉRIEURE DE GAZ (1)

(art. 25 de l'arrêté du 2 août 1977 modifié)

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION

Nom, prénom de l'usager :

Résidence :

Bât. 2 esc. ét. 2 ER lgt. 938

Rue 53 CHEMIN DU MARAIS n°

C.P. 38160 Localité LUMBIN

☒ Appartement ☐ Pavillon

Il s'agit d'une installation :

☒ Neuve ☐ Complétée(3) ☐ Modifiée(3)

pour un immeuble neuf (1ère occupation) ☒ OUI ☐ NON

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATEUR

FERREIRA
14 B RUE DES GLAIRAUX

38120 ST EGREVE

Réf.Qualigaz 482035 FNB16604
Tel 04 76 50 43 72Fax 04 76 50 82 41
Email contact@sarl-ferreira.fr

Responsable Gaz : Mme/M. : FERREIRA JACQUES

NATURE DU GAZ DANS L'INSTALLATION

☒ Naturel ☐ Propane ou Butane ☐ Air propané ou air butané

Distributeur :

DESCRIPTION DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR L'INSTALLATEUR

Tuyauteries fixes (4)						Appareils (4)					Evacuation des gaz brûlés (6)						Ventilation (8)	
											par un conduit individuel ☒ ou collectif ☐							
											Tirage naturel		Extraction mécanique avec asservissement	VMC gaz				
Nature	Longueur	Diamètre extérieur	Pression de service (mbar)	Assemblages	Accessoires	Type	Installé Oui	Installé Non	Puissance en kW	Local (5)	Sans assistance mécan.	Avec assistance mécan.		Sans DSC	Avec DSC (7)	Appareil à circuit étanche	Amenée d'air	Sortie d'air
CU	7	22	19	BF	OC	Raccordés : (gaz brûlés) CHAUD	X		24	CUISINE					Joindre l'attestation de conformité au descriptif du DSC et de bon fonctionnement prévus à l'article 3-2 de l'arrêté du 30 mai 1989	X	VM	C
CU	2	16	19	BF	ROAI	Non raccordés CUIS		X		CUISINE							VM	C

ATTESTATION DE L'INSTALLATEUR

L'installateur identifié ci-dessus **atteste** que l'installation décrite ci-dessus a été réalisée et éprouvée par ses soins conformément à l'arrêté du 2 août 1977 modifié et notamment que:

- les tuyauteries fixes ont subi **les épreuves** de résistance mécanique et d'étanchéité prévues à l'article 9,

- **s'il existe des appareils raccordés,** la vacuité des conduits correspondants a été vérifié par ses soins il y a moins d'un an, ainsi que l'étanchéité des conduits individuels, ou par l'entreprise _____ qui a délivré un certificat en date du _____

- **s'il existe une installation nouvelle de VMC gaz** elle est équipée d'un dispositif de sécurité collective (DSC) conforme aux dispositions de l'arrêté du 30 mai 1989 (l'attestation de conformité au descriptif du DSC et de bon fonctionnement prévus à l'article 3-2 de cet arrêté sont joints).

Cachet, date et signature

FERREIRA

Signature électronique
Par Jacques Ferreira
Le 31/05/2016 à 10:04

Signature électronique

L'ORGANISME DE CONTRÔLE

Cachet, date et signature

Visa électronique
Par BENOIT CHRISTOPHE
Le 31/05/2016 à 10:22

QUALIGAZ
La référence gaz

LE DISTRIBUTEUR (uniquement pour les installations neuves)

Fourniture du gaz faite le :

par* :

* (Nom et signature)

Cachet, date et signature du distributeur ou du mandataire

Nota : les explications correspondant aux envois figurent au verso.

Le présent certificat de conformité est un document dématérialisé conformément aux possibilités offertes par la loi n°2000-230 du 13 mars 2000. Les signatures électroniques y sont apposées via Universign, tiers de confiance. Pour tout renseignement complémentaire concernant ce certificat, merci d'adresser votre message à ccweb@qualigaz.com.
Les mentions portées sur ce certificat de conformité font l'objet d'un traitement informatisé géré par **QUALIGAZ** et sont destinées aux services de **QUALIGAZ**. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données, vous concernant (Loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978). Pour toute demande, adressez-vous à :

QUALIGAZ, 131-135, avenue Jean Jaurès - 93305 Aubervilliers Cedex - APE 7120 B